



ELIMINATOIRES CHAN 2020

Barthélemy Ngatsono confiant

Le sélectionneur des Diables rouges locaux a assuré, au terme de la séance d'entraînement d'hier, que son équipe va donner le meilleur d'elle-même pour relever le défi de la qualification, le 20 octobre, lors de la manche retour contre la Guinée équatoriale.

« La qualification, c'est un challenge pour chaque entraîneur. L'équipe du Championnat d'Afrique des nations (Chan) est l'unique sélection du pays qui reste en course pour la qualification. C'est le mandat du ministère des Sports et de la fédération qui est en jeu. C'est une lourde mission que nous avons », a déclaré Barthélemy Ngatsono.



Barthélemy Ngatsono, le sélectionneur des Diables rouges locaux/Adiac

Page 16

RÉGION DES GRANDS LACS

Réunion en vue des ministres de la Santé et de la Défense

Le secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), Zachary Muburi-Muita, a annoncé, le 15 octobre à Brazzaville, la tenue prochaine d'une rencontre des ministres en charge des questions de santé et de défense de l'espace communautaire.

« Il y aura la réunion des ministres de la Santé et

de la Défense pour analyser les conclusions retenues par les experts et, si possible, les soumettre au président de la République », a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Cirgl.

Page 9



Zachary Muburi-Muita

DISPARITION

Le colonel Jean Michel Ebaka s'en est allé



L'ancien directeur de la police et ancien préfet de la Cuvette, le colonel Jean-Michel Ebaka, est décédé le 16 octobre 2019 aux premières heures de la matinée, à l'hôpital central des Armées Pierre-Mobengo de Brazzaville, à l'âge de 79 ans. L'illustre disparu a occupé de hautes fonctions politiques et militaires. Après l'assassinat du président Marien Ngouabi, en 1977, il a été parmi les membres du Comité militaire du parti.

COGELo

Nestor Thissambot Makosso réclame son poste

Après avoir passé neuf mois en prison pour détournement présumé d'environ quatre milliards francs CFA, l'ex-directeur de la Congolaise de gestion et de loterie (Cogelo), Nestor Thissambot Makosso, a voulu se réinstaller de force à son ancien poste, le 15 octobre. Accompagné d'un huissier de justice, il a indiqué que le motif pour lequel il a été arrêté et incarcéré était une manigance des travailleurs de son entreprise. « J'ai été arbitrairement incarcéré. Après mon emprisonnement, il y a eu un procès et le jugement a été rendu en ma faveur. Le procureur général m'a réhabi-



lité et a ordonné ma réinstallation à mon poste », a déclaré

Le siège social de la Cogelo Nestor Thissambot Makosso.

Page 3

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'Assemblée nationale pour une gestion durable des forêts

Page 2

EDITORIAL

Balises

Page 2

ÉDITORIAL

Balises

Il n'est pas encore possible, aujourd'hui, de dire exactement à quoi va aboutir le tour d'horizon entrepris par le Conseil national du dialogue auprès des états-majors politiques congolais. On sait, en revanche, que les questions autour desquelles tournent les discussions entre les parties sont à peu près connues. Parce que certaines d'entre elles avaient déjà été évoquées à l'occasion des précédentes rencontres organisées dans le même but de minimiser les risques de crises qui surviennent très souvent au moment du renouvellement des mandats électoraux.

La gouvernance électorale, entendue comme la manière dont se déroule la mise en œuvre du processus électoral, figure en bonne place dans l'ordre du jour des échanges. Pour ne pas donner l'impression de s'en tenir au seul fait électoral, les questions de gouvernance sont élargies à la gestion économique et au retour définitif de la paix dans le département du Pool. Pour dire que les interlocuteurs de l'institution de Martin Mberi (il en est le secrétaire permanent) ont un large éventail qui leur permet d'avoir une vue plus globale de la situation nationale dans la perspective du dialogue national appelé de ses vœux par la classe politique.

Ce que les partis politiques de l'opposition comme de la majorité devraient aussi prendre en ligne de compte est qu'ils ne seront peut-être pas les seules forces attendues à ce futur dialogue. Le Conseil préconise, en effet, outre les formations politiques, de rencontrer la société civile, cette autre « grande famille » au sein de laquelle les Congolais de divers horizons œuvrent à la promotion des valeurs autres que celles de la compétition pour le pouvoir d'Etat. Son apport dans les sujets plus sociaux, parmi lesquels la lutte contre la délinquance juvénile, le développement de l'arrière-pays, le soutien au petit entrepreneuriat paysan, peut être de nature à équilibrer les débats à venir.

Autant dire que dans cette démarche prospective, le Conseil national du dialogue joue aussi sa crédibilité. Après son installation, ces consultations ont valeur de test pour la place qu'il tient au sein des institutions de la République. Les balises qu'il pose le mettront en valeur si ses interlocuteurs lui facilitent la tâche.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat appelle au rétablissement des équilibres macroéconomiques

L'appel a été lancé le 15 octobre, à Brazzaville, par le président de la chambre haute, Pierre Ngolo, ouvrant les travaux de la septième session ordinaire budgétaire.

« Après deux mois de congés parlementaires, nous nous retrouvons avec grand plaisir à l'hémicycle pour sacrifier au rituel constitutionnel, cette fois-ci, relatif à la session budgétaire ; session à laquelle le programme économique et financier à moyen terme, conclu le 11 juillet dernier entre le Fonds monétaire international et le Congo, confère une dimension singulière. La singularité dont il s'agit tient à ce qu'il nous faut dans le traitement de la loi de finances 2020, veiller à rétablir les équilibres macroéconomiques rompus du fait de la crise économique et financière qui sévit dans notre pays », a laissé entendre le président du Sénat.

A cet effet, a poursuivi Pierre Ngolo : « Nos arbitrages devront concilier l'exigence du soulagement du peuple et le respect scrupuleux des engagements pris vis-à-vis des partenaires. L'exercice a priori redoutable met à l'épreuve nos capacités de modérateurs de la République. »

Le président du Sénat a indiqué que le contexte actuel impose un surcroît d'efforts pour des délibérations opportunes. Il contraind au renforcement du contrôle afin de s'assurer de la bonne exécution des lois votées, de contribuer à la promotion de la bonne



Le président du Sénat à l'ouverture de la session

gouvernance, au raffermissement de la lutte contre les antivaleurs.

Dans le cadre des mesures prises en vue de systématiser et de renforcer le contrôle, Pierre Ngolo a déclaré : « Nous entendons, à partir de cette session, faire mouvoir les rapporteurs spéciaux qui, nous l'espérons, iront sur le terrain, déterminés à bien rendre. Avec le déploiement de ces derniers et l'activation des différents moyens de contrôle, nous devons nous convaincre tous de ce que le suivi des politiques publiques est un élément essentiel de la noblesse à redonner à notre institution. »

Toujours à propos de cette crise, il a rappelé aux sénateurs que les Congolais attendent des gestionnaires qu'ils sont, des solutions et surtout des voies sûres de sortie de crise, leur redonner espoir et consolider la démocratie. « C'est le défi qu'il appartient aux institutions de la République de relever. Voilà pourquoi, nous devons, vénérables sénateurs, peu importe nos divergences politiques, avoir pour seul souci l'intérêt supérieur de notre pays qui guide nos efforts pour un Congo fort, prospère et démocratique », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

GESTION FORESTIÈRE

Le nouveau code en attente d'adoption

Ajourné comme d'autres affaires lors de la dernière session du parlement d'août dernier, le projet de loi portant nouveau code forestier, en remplacement de l'ancien qui date de 2000, sera sans nul doute adopté au cours de la septième session qui s'est ouverte le 15 octobre, à Brazzaville.

Ce projet de loi, une fois adopté, a pour objectif non seulement d'instituer un cadre juridique approprié

pour assurer la gestion durable des forêts sur la base d'un aménagement rationnel des ressources mais surtout de définir le domaine forestier national, déterminer les critères ainsi que les normes d'organisation et de gestion concertée et participative.

Cette problématique a été abordée au cours d'une table ronde, il y a près de deux ans, sur le déboisement et la foresterie communautaire en prévision de la réforme juridique en cours.

L'ONG dénommée Client Earth a soulevé certaines questions autour du processus des réformes juridiques et plus précisément sur deux chapitres clés du projet du nouveau code forestier, à savoir le déboisement et la foresterie communautaire. A cet effet, des amendements spécifiques proposés par la société civile et destinés à renforcer le cadre juridique autour du déboisement ont été débattus.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE DE CONFIANCE À LA COGÉLO

Le directeur général désavoué par son personnel

Nestor Thissambot-Makosso, après avoir passé neuf mois et quatre jours en prison à cause d'une affaire de détournement de fonds au sein de l'entreprise, a voulu se réinstaller à son poste, le 15 octobre à Brazzaville, en présence d'un huissier. Les agents, en désaccord avec cette décision, ont quitté les lieux.

A en croire les faits et déclarations de certains travailleurs, la mésaventure serait liée au fait que, mardi à 8h, Nestor Thissambot-Makosso, accompagné d'un huissier de justice, Jean Claude Olombi, aurait tenté de se réinstaller dans son bureau par force, sans l'avis du conseil d'administration qui l'aurait suspendu pour détournement d'environ quatre milliards francs CFA. Alors qu'il venait d'être acquitté de sa condamnation par un arrêt rendu, le 15 décembre 2017, par la chambre administrative de la Cour suprême.

Ainsi, justifiant cette réhabilitation, son huissier a indiqué que la réinstallation de Nestor Thissambot-Makosso est faite en adéquation avec la loi, notamment en application du décret 2011-540 du 17 août 2011, portant nomination du directeur général de la Congolaise de gestion et de loterie (Cogélo), de la circulaire 0005/PM-CAB du Premier ministre, chef du gouvernement, à l'attention des membres du gouvernement, de la lettre de notification du procureur général près la cour suprême adressée au ministre des Finances et du

budget en sa qualité de ministère de tutelle, en vue de l'exécution de l'arrêt de la chambre administrative de la Cour suprême afin que l'intéressé soit réhabilité à son poste.

« J'ai, Jean Claude Olombi, huissier de justice, commissaire-priseur, procédé à la réinstallation dans son bureau, du directeur général de la Congolaise de gestion et de loterie, Nestor Thissambot-Makosso, suspendu par un conseil d'administration extraordinaire, illégalement constitué. Alors qu'au plan juridique, il n'avait ni titre ni qualité et ni droit de le faire tant au regard des statuts de la société, qu'au regard du décret 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et des tutelles des entreprises et des établissements », souligne le procès-verbal de réinstallation signé par l'huissier de justice.

Déplorant de son côté le comportement affiché par ses travailleurs qu'il juge d'hypocrites, le directeur général a reconnu que cette affaire de détournement de fonds qui l'a conduit en prison ne date pas d'aujourd'hui. Elle est

née, selon lui, d'une complicité organisée par certains cadres de la maison, insatisfaits de tout le travail qu'il a eu à fournir dès son arrivée. « A mon arrivée, nous travaillions ensemble sans remous ni agitations. Ce n'est qu'après les manigances de certains travailleurs que le climat au sein de notre société devient désagréable. Et j'ai été donc arrêté et incarcéré arbitrairement. Après mon emprisonnement, il y a eu un procès et le jugement a été rendu en ma faveur. J'ai été acquitté sans peine ni dépens. Ainsi, le procureur général qui a le pouvoir de mettre en exécution les lois et les actes de la Cour suprême a été saisi par mon avocat et mon huissier afin que je sois réhabilité. Ce qui a conduit le parquet à me réinstaller », a déclaré Nestor Thissambot-Makosso, avant d'exhorter tout le personnel à se ressaisir et à travailler ensemble pour ne pas freiner l'évolution normale de l'entreprise. « J'ai



Nestor Thissambot-Makosso a-t-il conclu. Par ailleurs, désavouant cette réinstallation qu'ils jugent voilée de vice de procédure et spécifiant le bien-fondé de leur insatisfaction, les travailleurs ont, de leur côté, précisé que

l'ancien directeur général avait brillé par la mauvaise gestion qui a conduit le conseil d'administration à le révoquer et il a été incarcéré pour cette cause.

« Blanchi par la juridiction, Nestor Thissambot-Makosso est arrivé avec son huissier sans avertir son intérimaire qui a été nommé par le conseil d'administration et dont le mandat était encore en cours », ont évoqué certains travailleurs, tout en précisant que Nestor Thissambot-Makosso n'avait pas le droit d'agir ainsi. Ils ont ajouté que tous les directeurs centraux ont été nommés par le conseil d'administration et n'ont pas des ordres ni des instructions à recevoir de lui. « Voilà la raison pour laquelle, nous nous sommes rangés du côté de ces directeurs centraux pour lui fermer la voie. Parce qu'il revient pour nous déstabiliser », a déclaré l'un des anciens travailleurs qui a requis l'anonymat.

Rock Ngassakys

ENTREPRENEURIAT

Les femmes encouragées à entreprendre en groupement

En vue de l'autonomie socio-économique de la femme et la réduction des inégalités observées dans l'octroi des crédits par les microfinances, les femmes ont demandé à leurs consœurs à maximiser les efforts pour mener des actions en coopérative.

L'ambition manifestée par les femmes figure parmi les doléances formulées le 14 octobre, au terme de l'atelier de réflexion sur le thème « L'accès des femmes aux ressources de financement pour le développement de l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes ».

Les femmes ont sollicité à leurs consœurs de sortir de l'informel, s'instruire et s'informer, mettre une structure de veille et d'observation. Elles ont également souhaité élaborer une stratégie de communication leur permettant de travailler en réseau avec une plate-forme de communication axée sur la gestion des projets pour canaliser leurs activités par rapport à leur taille.

A l'endroit des pouvoirs publics, elles demandent de les inciter à disposer d'un compte bancaire, créer les structures d'incubation, mettre en place un programme sur l'autonomisation des femmes, avoir un fonds de garantie pour soutenir les femmes entrepreneures, créer un dispositif spécifique à la maison de la promotion de



Photo de famille

la femme pour améliorer les connaissances économiques des femmes et bien d'autres.

Leur demande permettra l'élaboration d'un programme national spécifique sur l'autonomisation des femmes par leur accès facile aux sources de financement pour le développement de l'entrepreneuriat, expliquent-elles.

Notons que l'atelier a été or-

ganisé par le ministère de la Santé et de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), dans l'objectif de contribuer à la réduction des inégalités du genre au Congo. Il a regroupé des femmes venues de diverses administrations

publiques et privées et organisations non gouvernementales. La formation s'inscrivait dans le cadre du programme d'activité de cette année qui concerne deux projets respectifs : appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes filles ainsi que l'appui aux caisses féminines d'épargne et de crédits mutuels.

Les enseignements ont porté

sur la situation générale des inégalités de genre dans l'accès aux financements des femmes des microfinances, des petites et moyennes entreprises : défis et perspective ; les financements alternatifs pour les entrepreneurs de microfinance, petite et moyenne taille ainsi que sur les forces et faiblesses de demande de crédit et de remboursement des hommes et des femmes entrepreneurs. Les participantes ont bénéficié à cette même occasion d'un échange d'expériences sur l'octroi et le remboursement bancaires ; les forces et faiblesses des femmes entrepreneures dans l'accès aux différents types de financement ; comment promouvoir l'accès des femmes entrepreneures aux financements alternatifs : stratégie et partage de rôle. Notons que la directrice générale de l'Intégration de la femme au développement, Arlette Raymond Bakou, a assuré, dans son mot de clôture, de la prise en compte par le ministère du voeu exprimé par les participantes.

Lydie Gisèle Oko



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP / 2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP- 101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un « Centre d'appels », en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement

de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «

Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO.-**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

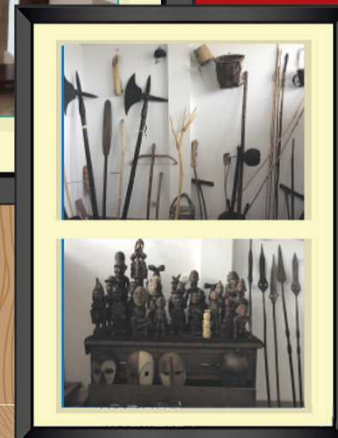
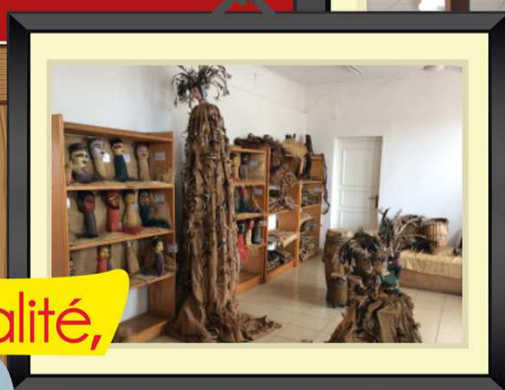
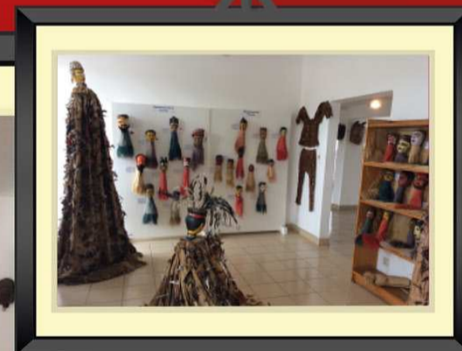
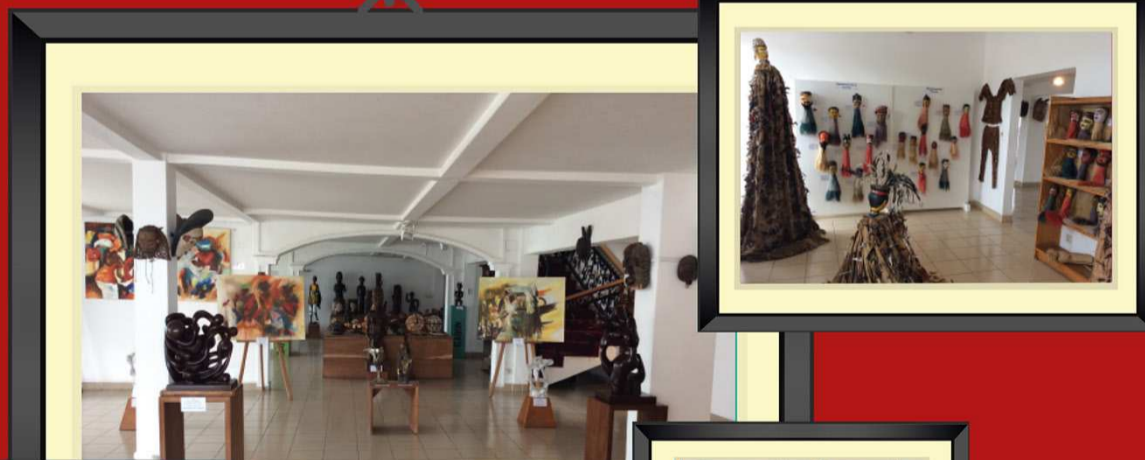
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ALIMENTATION URBAINE

La mairie de Brazzaville envisage de mettre en place une plate-forme multi-acteurs

La création de la structure est initiée par la municipalité de Brazzaville en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour servir d'outil d'échange sur les questions de sécurité alimentaire.

L'atelier de préparation s'est ouvert, le 15 octobre, et vise à sensibiliser les participants au projet d'appui à la gouvernance alimentaire urbaine de la ville capitale et à l'initiative de la mise en place de la plate-forme multi-acteurs d'appui à l'orientation de la direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine.

Cette rencontre a réuni une cinquantaine de participants, à savoir les agents de l'administration publique, les consommateurs, les distributeurs et transports, les entreprises de restauration, les producteurs, les organisations de la société civile et les partenaires au développement.

Ladite plate-forme sera, en effet, un espace d'échange, de dialogue et de recherche de solutions au système alimentaire urbain en vue d'orienter, avec réalisme, les actions et les synergies de la direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine. Elle aidera également la nouvelle direction de l'alimentation et de l'agricul-



Les participants au cours de l'atelier

ture urbaine dans la prise des décisions ainsi que dans la mise en place d'un plan d'actions qui lui permettra d'agir.

« Le rôle de la plate-forme c'est au final sortir un plan d'action, qui sera comme des directives que la direction doit suivre. Elle

va donc élaborer un plan d'action et ce dernier sera mis à la disposition de la direction », a indiqué le directeur de l'agriculture et de l'alimentation urbaine de la mairie, Gaston Opoza.

Au cours des échanges, trois exposés ont été présentés. Le pre-

mier a porté sur la complexité du système alimentaire au niveau de Brazzaville, le deuxième sur le protocole d'accord signé entre la FAO et la mairie centrale et enfin, le troisième sur la mise en place d'un outil d'aide à la prise de décisions.

« L'atelier d'aujourd'hui est en prélude de sensibilisation des différents acteurs du système alimentaire urbain, pour échanger et mettre en place l'idéal pour le résultat attendu, à savoir la mise en place d'une plate-forme multi-acteurs. A cet effet, différents acteurs interviendront dans la production de l'alimentation, des services alimentaires, la transformation ainsi que dans la diffusion de tout le système alimentaire urbain pour discuter, afin d'avoir un cadre d'échanges pouvant aider la direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine dans son programme de décision », a affirmé l'assistant suivi-évaluation auprès de la FAO, point focal du projet, Junior Bitsoumanou.

Rappelons que le protocole d'accord, signé en décembre 2018 entre les deux entités, est financé par la FAO.

Gloria Lossele et Destin Kelly Bouka (Stagiaire)

FINANCES

Lancement d'une plate-forme de paiement des droits et taxes

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nyanongo, a inauguré, le 10 octobre à Brazzaville, l'outil dénommé e-pay visant à effectuer des paiements des taxes douanières par circuit bancaire ou par mobile money.

La plate-forme s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du système d'information mis en place par le ministère des Finances et du budget, des départements pourvoyeurs de recettes, en l'occurrence la Douane et les Impôts.

Au cours de la cérémonie de lancement du projet, une séance de démonstration vidéo du paiement d'une déclaration préalable d'importation vérifiée a été faite depuis la plate-forme e-douanes.

L'e-pay compte deux modes de paiement intégrés, à savoir Net banking de la Banque postale du Congo et l'Airtel money. Elle intégrera les différents modes de paiement électroniques et modernes utilisés tels le virement bancaire, la carte bancaire, le mobile money et bien d'autres.

Il a pour avantages, chez les importateurs et les opérateurs économiques, la maximisation des recettes, l'efficacité dans le contrôle financier, l'efficacité de recouvrement par la disponibilité de plusieurs points de vente, la réduction de la circulation du cash avec ce qui facilite la migration de l'économie numérique.

En ce qui concerne la réduction des risques de détournement de fonds, la traçabilité de tous les paiements effectués sur la plate-forme, la réduction des fraudes, la réconciliation des données, l'archivage électronique des preuves de paiement (bordereaux, quittances, reçus), l'outil sera aussi d'une grande utilité.

Gloria Lossele

COMBAT CONTRE LES ANTIVALEURS

Les jeunes encouragés à changer de mentalités

Célébrant en différé la Journée internationale de la paix, l'association Jeunesse développement et progrès (JDP) a appelé la jeunesse congolaise à prendre conscience de ses potentialités afin de jouer pleinement sa partition dans le développement du pays.

L'association JDP veut apporter sa contribution dans la lutte contre les antivaleurs en exhortant la jeunesse au changement de mentalités en vue de contribuer au processus de développement du pays, a expliqué son président coordonnateur général, Gislain Armel De N'simba, lors de la célébration en différé de la Journée internationale de la paix. « Jeunes au cœur du développement » est le thème que l'association a retenu pour



Les membres de l'association JDP et leurs partenaires

conscientisation va s'étendre sur tout le territoire national. Intervenant dans le même sens, la présidente du comité des sages de ladite association a déclamé quelques poèmes pour demander aux jeunes de s'attacher aux va-

« Sans la paix, il n'y a pas de développement »

cette occasion. Sa structure, à en croire son président, a pour mission d'assurer l'épanouissement des jeunes par la formation en les invitant à s'engager au service de la nation pour relever les défis de développement, participer chaque jour qui passe à la sauvegarde de la paix. « Sans la paix, il n'y a pas de développement », a déclaré Gislain Armel De N'simba, tout en précisant que l'action de

leurs d'unité, de solidarité nationale. Ensuite, les conférenciers ont exposé sur la connaissance des symboles de la République, le rôle et les enjeux de l'éducation à la culture de paix, changement de comportement dans un cadre de concertation sur tous les enjeux environnementaux. Sur le plan mondial, la Journée internationale de la paix, célébrée le 11 octobre de chaque année, a été

commémorée sur le thème « Action climatique, action pour la paix ». C'est donc pour cela que l'association JDP l'a célébrée en différé, en partenariat avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, les enjeux scientifiques environnementaux étant à l'ordre du jour. « En rapprochant la science et la société, cette journée vise également à informer les citoyens des développements scientifiques et le rôle joué par les chercheurs dans l'élargissement de la compréhension de la planète puisqu'il s'agit bien de l'environnement », a expliqué la représentante du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Huguette Nguenoni.

Rominique Makaya

EDUCATION

Congo-Assistance offre des tables-bancs aux établissements scolaires

Le don qui vise à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves concerne les écoles de l'enseignement général du septième arrondissement de la capitale, Mfilou, et quelques unes du département du Pool.

Dans le cadre de son partenariat avec la République Populaire de Chine, la Fondation Congo Assistance (FCA) a reçu quatre cent cinquante tables-bancs. Ceux-ci seront rétrocédés à la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui, à son tour, les mettra à la disposition des établissements scolaires de Mfilou et à l'association Hope-Congo engagée dans la réhabilitation des écoles dans le Pool. « *La Chine*

« Ce ne sont pas des projets d'ordre étatique, c'est-à-dire la coopération entre deux Etats, mais plutôt entre l'ambassade de Chine et une institution, un établissement ou une fondation »

ne cesse d'accompagner l'action de la première dame, à travers la fondation qu'elle dirige. Les aides de la part de la Chine sont multiformes dans les domaines de la santé, l'éducation, la for-



Echange de document entre l'ambassade de Chine et la Fondation Congo-Assistance

mation », a expliqué la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana. S'adressant aux élèves bénéficiaires, elle a souhaité qu'ils en fassent bon usage de sorte que les éternels vandales de tout bord n'en fassent pas leur bois de chauffe.

Pour sa part, le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Charles Awassa, a salué le partenariat entre la Chine et la FCA dont l'importance dans le secteur de l'éducation notamment porte des fruits. « *Cette dotation doit,*

en un point doulé, améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves, complétant ainsi le vaste programme du ministère en la matière. Nous exprimons notre profonde gratitude à la République populaire de Chine et à la FCA, dont les actions en

faveur de l'école congolaise ne se comptent plus. Nous nous engageons à en faire bon usage», a-t-il déclaré. De son côté, l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a promis que dans les prochaines années, son pays renforcera ce partenariat dans la mise en œuvre d'une dizaine de projets. « Ce ne sont pas des projets d'ordre étatique, c'est-à-dire la coopération entre deux Etats, mais plutôt entre l'ambassade de Chine et une institution, un établissement ou une fondation », a-t-il précisé.

Présent à la cérémonie de remise des tables-bancs, un autre bénéficiaire, le coordonnateur de l'association Hope Congo, a exprimé sa satisfaction. Il a loué les actions de l'épouse du chef de l'Etat et remercié la fondation qu'elle dirige. « La présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, est la première à avoir donné un coup de pouce au téléthon et à avoir mis symboliquement une pièce dans l'urne pour montrer aux Congolais l'importance du projet, que les enfants du Pool sont ses enfants, au même titre que ceux d'autres départements du pays », a rappelé Gildas Mayela.

Rominique Makaya

TRANSPORT AÉRIEN

Olivier Jallet, nouveau directeur d'Air France-KLM pour les deux Congo

Nommé depuis le 1^{er} août dernier, le nouveau directeur a officiellement pris ses fonctions à Brazzaville, en remplacement de Gérard Romero, appelé à occuper les mêmes fonctions au Cameroun.

Ancien de la compagnie aérienne française où il entre en mars 1983 à Air Inter en tant qu'agent des services commerciaux à Orly, Olivier Jallet occupe ensuite différents postes commerciaux et d'exploitation en France avant de partir pour l'étranger. En 2002, il est nommé directeur commercial Caraïbes et séjourne trois ans à Pointe-à-Pitre. Il est ensuite muté au Caire, comme directeur général pour l'Égypte, le Soudan et la Libye.



Olivier Jallet/DR

En septembre 2008, il fait le pont entre Paris et Amsterdam pour s'occuper de la distribution et de la politique Corporate de l'Europe et l'Afrique du Nord pour Air France-KLM, avant d'occuper, en 2011, le poste de directeur général Pacifique Sud Air France-KLM, basé à Nouméa, en Nouvelle Calédonie, puis part rejoindre en 2015 le Cameroun et la Guinée équatoriale comme directeur à Douala.

Olivier Jallet est diplômé de l'Ecole centrale d'électronique Paris et Churchill House School Ramsgate.

La Rédaction

EDUCATION NON FORMELLE ET ALPHABÉTISATION

Des apprenants renouent avec l'école

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou Maba, a officiellement lancé, le 15 octobre, la rentrée au niveau des deux branches du sous-secteur de l'éducation.



Adolphe Mbou Maba dans un centre de rescolarisation./Adiac

Après la rentrée scolaire, le 1^{er} octobre, le tour est revenu, le tout dernier mardi, aux élèves de l'éducation non-formelle et ceux qui suivent les cours d'alphabétisation de renouer avec le chemin de l'école. En effet, la rentrée andrago-pédagogique concerne les jeunes enfants en difficultés scolaires. Ainsi, pour se rendre compte de l'effectivité des cours, Adolphe Mbou Maba et sa délégation ont parcouru quelques centres de Brazzaville. Il s'agit notamment des centres de rescolarisation d'Angola-libre, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, et Maman Elombé, situé dans l'enceinte de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé, le cinquième arrondissement.

« *Nous sommes venus, comme nous l'avons fait le 1^{er} octobre pour respecter nos traditions, honorer*

cette branche de notre sous-secteur de l'éducation. Nous sommes très heureux que les apprenants et leurs encadreurs aient défié la pluie », s'est réjoui Adolphe Mbou Maba en matinée avant de reprendre la ronde l'après-midi.

Selon lui, les enjeux de la rentrée andrago-pédagogique tiennent à ce qu'un pays se développe. Le capital humain, a-t-il rappelé, c'est quelque chose de fondamental et de cardinal dans le développement. « *Un pays composé d'analphabètes a très peu de chance de se développer. Si les gens n'ont rien dans la tête et ne savent ni lire ni écrire, je crois que l'avenir du pays est totalement hypothéqué », a conclu Adolphe Mbou Maba.*

Une vingtaine révolue, Agnès Mavinga a obtenu son Certificat d'études

primaires élémentaires l'année dernière. Arrivée au centre d'alphabétisation Maman Elombé suite à une émission qu'elle a suivie à la télévision, elle est décidée d'obtenir la moyenne de 12 sur 20 afin de passer en classe de 4^e. « *Lorsque que je suis arrivée ici, je ne savais pas vraiment écrire ni lire. J'avais des lacunes, j'avais honte de m'exprimer en français, mais depuis que j'ai recommencé, je me sens mieux, maintenant je connais lire et écrire. Je conseille aux autres de ne pas avoir peur et de ne pas regarder l'âge. J'ai plus de 20 ans, mais j'ai recommencé mes études en classe de CM2, donc les autres peuvent aussi le faire puisqu'il n'est jamais trop tard pour apprendre », a-t-elle témoigné.*

Parfait Wilfried Douniama

GRANDS LACS

La communauté internationale invitée à consolider la paix dans la région

La réunion du Comité interministériel régional des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), tenue à Brazzaville le 15 octobre, s'est achevée sur une note satisfaisante pour l'ensemble des délégués. Elle a permis d'examiner la situation sécuritaire et politique dans les Etats membres.

À l'issue des délibérations sur diverses communications, les Etats concernés ont, selon un communiqué final, « noté plusieurs développements positifs qui méritent d'être encouragés et soutenus » dans chacun des Etats membres. Ce qui ne leur a pas empêché d'appeler les Etats de la région et la communauté internationale à appuyer le processus de paix en Centrafrique, afin de prévenir toute résurgence des conflits. Ils se sont néanmoins félicités de la levée partielle de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU à l'encontre de ce pays et exprimé l'espoir que le processus de paix se poursuivra sur place pour assurer une levée totale du blocus dans un avenir très proche.

Le comité interministériel de la Cirgl a aussi appelé les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) à lever l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud ainsi que les sanctions contre des individus afin d'y encourager le processus de paix. Il a également appelé toutes les parties dans cette nation à respecter l'accord de paix revitalisé et accélérer la mise en place du gouvernement d'unité nationale de transition pour consolider la paix à travers ce plus jeune Etat.

Les délégués ont, par ailleurs, demandé aux Etats-Unis d'accélérer le retrait du Soudan de la liste des Etats commanditaires du terrorisme, qui selon l'orga-



Photo de famille des participants

nisation communautaire, « n'ont plus de raison d'être après la transition vers un gouvernement civil attaché au droit international, à la paix et à la stabilité ». Ils ont félicité l'Union africaine et le gouvernement éthiopien pour avoir assuré une médiation « réussie » au Soudan, convaincus que la transition vers un régime civil est en cours sur le terrain. Et un appel a été lancé à la communauté internationale pour soutenir et encourager le pays dans ses efforts pour consolider la paix tant dans la capitale qu'ailleurs et relancer son économie.

L'organisation communautaire plaide pour le soutien du Burundi

La Cirgl, qui estime que la paix et la sécurité règnent actuellement

au Burundi, a appelé l'UE à lever « les sanctions unilatérales » imposées au pays. Pour ce faire, elle a demandé aux Etats de la région et à la communauté internationale « à s'engager positivement » avec Bujumbura pour consolider la paix et assurer un processus électoral équitable, libre et transparent en 2020.

Au sujet de la République démocratique du Congo (RDC), la rencontre de Brazzaville s'est félicitée pour « le succès et la transparence dans l'organisation sur fonds propres » des élections qui ont conduit à une transition pacifique du pouvoir. Elle a salué le mémorandum d'entente signé entre l'Ouganda et le Rwanda pour entamer le processus de résolution des conflits entre les deux pays et demandé aux deux chefs d'Etat de veiller à l'appli-

cation du texte en vue du rétablissement des relations bilatérales. Sur la même préoccupation, les présidents du Congo, de la RDC et de l'Angola ont été félicités pour leur intervention « visant à assurer la résolution pacifique » des différends qui opposent Kampala à Kigali.

Le Comité interministériel a salué des mesures de réconciliation engagées par l'actuel président kényan, Uhuru Kenyatta, avec l'ancien Premier ministre, Raila Odinga, dans le but de consolider la paix et la stabilité dans leur pays.

Dans son mot de clôture de la réunion, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a noté l'importance pour les pays de la Cirgl de consolider les efforts en

vue d'une grande efficacité dans leurs actions. Il a souhaité que l'organisation poursuive sans relâche la lutte contre « les forces négatives » dans l'espace communautaire.

Le chef de la diplomatie congolaise a, par ailleurs, dit vouloir que les Etats de la région demeurent attachés à l'accompagnement des processus électoraux et de réconciliation nationale dans chacune des nations. Respecter les engagements en ce qui concerne les contributions financières à l'organisation et œuvrer à la réalisation de ceux qui ont été pris lors des rencontres précédentes sont, selon le ministre des Affaires étrangères, d'autres moyens qui devront permettre à la Cirgl d'atteindre les buts pour lesquels elle a été créée.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

Les documents liés au métier d'écogardes validés

Les textes relatifs aux actions de conservation de la faune au Congo ont été approuvés, le 16 octobre, au terme de l'atelier sur des projets d'arrêtés de code de bonne conduite des écogardes, organisé avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement.

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet transfrontalier Dja-Odzala-Minkébé (Tridom) II, en vue de renforcer la politique de conservation des ressources naturelles. Il a regroupé les agents de police, de la faune et de la chasse, les communautés locales ainsi que la population autochtone afin d'examiner le document sur la charte d'éthique et de bonne conduite des écogardes, agents commissionnés au Congo et le texte définissant les modalités de recrutement de ces agents ainsi que les conditions d'exercice de leur profession.

L'objectif est de doter le pays d'un cadre juridique dans le but

de renforcer l'encadrement des activités liées à l'application de la loi sur la faune et les aires protégées. Cette loi 37 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées dispose que les agents chargés de la police de la faune et de la chasse peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, dresser des barrages aux environs des agglomérations urbaines, des villages, aires protégées et le long des routes afin de renforcer la lutte contre la chasse illégale, expliquent les organisateurs.

Le directeur de la valorisation et du marketing à l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, Freddy Elion Mpan, a présenté des écogardes dans

leur mission de garantir l'intégrité des espaces et la conservation des forêts.

Les agents commissionnés des eaux et forêts, a-t-il signifié, sont recrutés par contrat par les exploitants forestiers, les projets de conservation, les aires protégées, les chantiers d'exploitation ou de préexploitation minière et pétrolière dans les zones d'aménagement et de conservation, les zones périurbaines aux aires protégées. Freddy Elion Mpan a, par ailleurs, décrié le mauvais choix de ce type de personnel recruté selon les propres procédures de ces entités d'après le constat fait sur le terrain.

Lydie Gisèle Oko

PARADIS FISCAUX

L'Union européenne retire la Suisse de sa liste « grise »

Le pays faisait partie de la liste qui regroupe tous les mauvais élèves en matière fiscale ayant pris des engagements non encore concrétisés, depuis le début de son établissement par l'Union européenne (UE), en décembre 2017.

« Si la Suisse sort de cette liste, c'est un succès pour moi », s'est félicité le Commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. L'ONG Oxfam, qui lutte contre l'évasion fiscale, a, en revanche, regretté cette décision de la part des ministres des Finances de l'UE.

« La Suisse a aboli ses régimes fiscaux préférentiels, mais elle offre encore aux entreprises des incitations fiscales importantes et des taux bas. Cela continuera probablement d'attirer les entreprises qui cherchent à éviter de payer leur juste part d'impôt », a déclaré l'ONG.

La Suisse avait adopté une réforme fiscale en octobre 2018, mais sa mise en œuvre et son entrée en vigueur avaient été retardées en raison d'un référendum. Les modifications viennent d'entrer en vigueur et seront appliquées à partir du 1er janvier 2020.

Hormis elle, quatre pays ont également quitté cette liste grise: l'Albanie, le Costa Rica, l'île Maurice et la Serbie. Par ailleurs, l'UE a retiré huit pays de sa liste noire, dont le Panama. La liste noire regroupe de plus « mauvais élèves » que la liste grise puisque ces derniers n'ont jusqu'ici rien promis à l'UE. Ils sont au nombre de neuf: les Samoa américaines, le Belize, les Fidji, Guam, Oman, le Samoa, Trinité-et-Tobago, les Îles Vierges américaines et le Vanuatu.

Les ministres des Finances de l'UE avaient dressé, pour la première fois, ces deux listes (noire et grise), il y a deux ans à la suite de plusieurs scandales, dont les Panama papers et LuxLeaks, pour mieux lutter contre l'évasion fiscale des multinationales et des grandes fortunes. Les sanctions à l'encontre des pays « blacklistés » sont assez limitées: il est simplement prévu de geler les fonds européens qu'ils auraient pu recevoir.

Noël Ndong



CLAVIS ATLAS SERVICES
ORGANISE EN PARTENARIAT AVEC



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA
FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI



SALON
DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE
UNIVERSITAIRE
ET PROFESSIONNELLE
3^e EDITION

Thème

**LA FORMATION EN ALTERNANCE
POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITÉ DES JEUNES**

BRAZZAVILLE 9H00 POINTE-NOIRE
15 > 18 OCTOBRE **2019** **21 > 23**



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

BRAZZAVILLE



MAIRIE CENTRALE DE LA VILLE
DE BRAZZAVILLE



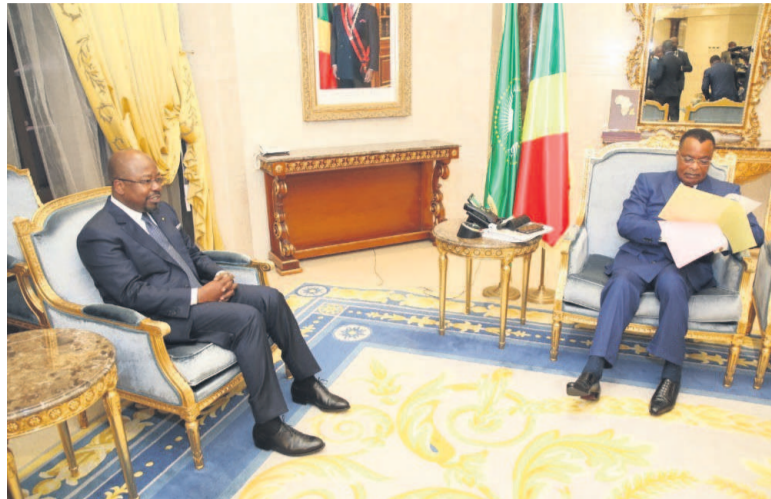
POINTE-NOIRE



CEFA
DES MÉTIERS INDUSTRIELS

INTÉGRATION RÉGIONALE

Vers la redynamisation de la CEEAC



Le président Denis Sassou N'Guesso et le ministre gabonais des Affaires étrangères, Alain Claude Billie-By Nze

Le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, le 16 octobre à Brazzaville, des mains du ministre des Affaires étrangères du Gabon, Alain Claude Billie-By Nze, le rapport du comité de pilotage de la réforme de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Le document lui a été transmis par son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, qui préside actuellement la communauté.

« Le comité de pilotage de la réforme de la CEEAC a travaillé pendant des mois avec la contribution des ministres des onze Etats membres de la communauté », a déclaré l'émissaire du président gabonais, à l'issue de l'audience.

Selon lui, cinq textes fondamentaux ont été adoptés, à savoir le traité de révision de la communauté, le protocole de paix et de sécurité, le cadre organique, le règlement financier et le statut du personnel de la communauté. Il reviendra alors à la partie congolaise d'examiner ces documents et d'apporter les amendements qui seront transmis au comité de pilotage de la réforme de la CEEAC.

Cette réforme vise à apporter un nouveau souffle à la CEEAC, en améliorant son fonctionnement au profit de sa population et en accélérant l'intégration régionale.

La Rédaction

GRANDS LACS

Réunion en vue des ministres de la Santé et de la Défense

Le secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), Zachary Muburi-Muita, a annoncé, le 15 octobre à Brazzaville, la tenue prochaine d'une rencontre des ministres en charge des questions de santé et de défense de l'espace communautaire.

« Il y aura la réunion des ministres de la Santé et de la Défense pour analyser les conclusions retenues par les experts et si possible, les soumettre au président de la République », a déclaré Zachary Muburi-Muita, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Cirgl.

Ont également pris part à cet entretien, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Cirgl qui viennent de se réunir dans la capitale congolaise, le représentant spécial des Nations unies, Xia Huang, et le représentant de l'Union africaine, Basile Ikouebe.

Composée de onze pays, la Cirgl fait actuellement face à de nombreux défis, notamment sur les plans sécuritaire et sanitaire qui méritent une riposte appropriée au risque de provoquer l'enlèvement de la région.

La future rencontre des ministres de la Santé et de la Défense de la Cirgl arrive à point nommé et devrait permettre aux participants de débattre de l'épidémie à virus Ebola qui sévit en

République démocratique du Congo (RDC). « Le président de la République du Congo nous avait donné des instructions en insistant sur le fait que cette maladie ne concerne pas que la RDC et pourrait éventuellement toucher d'autres territoires dans la sous-région », a indiqué le secrétaire exécutif de la Cirgl.

Hormis les questions de santé, les pays de la région sont également préoccupés par l'insécurité qui y prévaut. C'est notamment le cas à l'est de la RDC, en République centrafricaine (RCA), au Soudan et au Soudan du Sud. « Nous avons évalué aujourd'hui, qu'il y a encore des défis, notamment la présence des forces négatives à l'est de la RDC, le virus Ebola, des attaques que l'on signale de temps en temps en RCA. Mais, nous notons qu'il y a une dynamique politique et diplomatique. Il y a des accords qui ont été signés un peu partout en vue du règlement des crises », a



Le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita

expliqué Basile Ikouebe. De son côté, le ministre d'Etat de la RDC en charge de la Coopération internationale, Guillaume Manjolo, a fait savoir que le président Denis Sassou N'Guesso lui a remis un message pour son homologue Félix Tshisekedi. « Je sors satisfait de ce rendez-vous, à cause de ce message », a-t-il dit.

La Rédaction

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le gouvernement reconnaît l'apport de la femme rurale

À l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, célébrée chaque 15 octobre, la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a prononcé un message dans lequel elle a rendu hommage à cette femme qui passe une grande partie de sa vie à produire une alimentation saine.

Les femmes et les filles jouent un rôle majeur et de plus en plus reconnu dans la pérennité des foyers et des communautés en zone rurale. Elles constituent une large part de la main-d'œuvre agricole, formelle et informelle, et effectuent la grande majorité des tâches domestiques et des soins.

Célébrée au plan national sur le thème « Le rôle de la femme rurale dans la production d'une alimentation saine », la Journée internationale de la femme rurale a permis au gouvernement, par le biais de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, de faire un diagnostic sur le travail des filles et femmes vivant en zone rurale.

Dans son discours, Jacqueline Lydia Mikolo a reconnu la contribution inestimable des femmes rurales au développement.

Selon la ministre, elles constituent



Jacqueline Lydia Mikolo prononçant le discours une large part de main-d'œuvre agricole, formelle, et effectuent la grande majorité des tâches domestiques, des soins et activités non rémunérées au sein des familles. « Elles contribuent de manière significative à la production

agricole, à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la gestion des terres et des ressources naturelles et au renforcement des capacités d'adaptation face aux changements climatiques », a-t-elle précisé.

Elle a, en outre, signifié que le gouvernement ne ménage aucun effort pour assurer à la femme rurale un appui multiforme même si beaucoup reste encore à faire en termes de pénibilité de travail et d'accès aux marchés. « Elles sont confrontées à l'accès limité au crédit, aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à la communication. Le thème de cette année est une invite à une réflexion profonde sur les moyens à mettre en œuvre pour faire jouer pleinement ce rôle à la femme rurale », a ajouté la ministre. Notons qu'à l'échelle mondiale, le thème de cette année, à savoir « Une femme active sur trois travaille dans l'agriculture » met en exergue le rôle important que jouent les femmes et les filles des zones rurales pour renforcer la résilience face à la crise climatique.

Rude Ngoma

« Elles sont confrontées à l'accès limité au crédit, aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à la communication. Le thème de cette année est une invite à une réflexion profonde sur les moyens à mettre en œuvre pour faire jouer pleinement ce rôle à la femme rurale »



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPTEN/2019/UCP/CAB
MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES ETABLISSEMENTS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VULNERABLES
PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO**

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à appuyer le ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité dans la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables. Dans les grandes lignes, le cabinet sélectionné devra mener les activités suivantes :

- réaliser un diagnostic approfondi sur l'état des infrastructures et des ressources humaine du secteur des affaires sociales ;
- étudier la faisabilité de modernisation des structures spécialisées ;
- réaliser les études techniques d'implémentation des structures ;
- produire un document de programme d'exécution technique et financière ; et
- élaborer des avant projets sommaires et détaillés.

La présente mission aura une durée d'exécution de trois (3) mois.

2. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les

consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque africaine de développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00 heure locale (TU+1)

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 31 octobre 2019 à 16h00 heure locale (TU+1) et porter expressément la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo

À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo

Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis

Tel : +242 06 835 00 41

Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Fait à Brazzaville le 17 octobre 2019

**Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB-Congo**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat

Magazines

Chemises à rabat

IN MEMORIAM

17 Oct. 1989 - 17 Oct. 2019

30 ans déjà !

Il y aujourd'hui trente ans qu'il a plu à l'Eternel Notre Dieu de rappeler auprès de Lui en Jésus-Christ Notre Seigneur, notre bien aimé Jean-Marie Ayessa notre père, notre frère, notre oncle, notre grand-père et ami. En ce jour particulier de triste anniversaire la famille Olouka, parents, amis et connaissances veulent se souvenir et faire monter à Dieu les prières de paix et le repos de son âme.

Pieuses pensées en sa mémoire.

À toujours, tu resteras gravé dans nos Cœurs !

«Un seul être vous manque et tout s'est dépeuplé autour de vous»
10 octobre 2015-10 octobre 2019, cela fait quatre ans que le bon Dieu rappelait à lui son fils Dieudonné Efaebi. Mais bien qu'invisible à leurs yeux, les enfants Efaebi (Magalie, Distelle, Effiat, Déturenne et Asthy) se souviennent encore d'agréables moments passé en compagnie de leur père, son amour pour eux et sa bonté sont restés gravés dans leur coeurs. Aussi, demandent-ils à toutes les personnes qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Papa, nous ne t'oublierons jamais !
Que ton âme repose en paix par la miséricorde de Dieu.



AVIS DE STAGE

Une structure de la place ouvre une session de stage de 3 mois pour 2 Stagiaires Agents Commerciaux.

A cet effet, les dossiers de candidature sont attendus du 17 au 21 octobre 2019.

Profil du Candidat :

- Diplômé : BTS ou plus

- Formation : MARKETING ou COMMUNICATION

-Âge : Moins de 30 ans

Dossier à fournir

-Une lettre de motivation

- Un CV avec photo en couleur au coin droit

Toutes les candidatures devront être envoyées à l'adresse mail suivante : wanounngini@gmail.com

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

La nouvelle patronne veut de l'accession des femmes aux plus hautes fonctions

Kristalina Georgieva s'est résolument montrée, le 15 octobre, déterminée à mener le combat en faveur de l'égalité hommes-femmes dans le monde du travail. Elle s'exprimait au premier jour des réunions d'automne de son institution et de la Banque mondiale.

« Les femmes ont tendance à se remettre en question plus facilement que les hommes (...). Vous devez être compétentes et vous montrer plus confiantes, et vous présenter sous votre meilleur jour », a déclaré la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). « N'acceptez jamais d'être moins bien payées que vos collègues hommes, jamais ! », a-t-elle ajouté, en réponse à une femme qui lui demandait quelle était la recette du succès dans le monde du travail quand on est une femme.

La nouvelle cheffe du FMI s'est de ce fait prononcée « en faveur des quotas » pour que les femmes accèdent à plus de postes de responsabilités. « Les quotas

ne sont pas une solution parfaite, mais une solution pragmatique », a-t-elle commenté, précisant que « sans quotas, cela prendrait très longtemps avant d'obtenir un accès équitable aux plus hautes fonctions des entreprises ».

Kristalina Georgieva a, en outre, évoqué la nécessité de s'attaquer au problème du travail non rémunéré tel que les soins appor-

tés aux enfants, aux personnes âgées et les tâches ménagères encore trop souvent supportés par les femmes. Elle se référait à un rapport rendu public le même jour par le FMI, intitulé « Réduire et redistribuer le travail non rémunéré : des politiques plus fortes en faveur de l'égalité des sexes ». « En moyenne, les femmes effectuent plus de deux heures de travail non ré-

munéré de plus par jour que les hommes », a déploré la dirigeante de l'institution.

L'étude note que si « les disparités entre les sexes dans le travail non rémunéré ont diminué au cours des dernières décennies, elles restent importantes ». Elle relève que même dans les pays les plus égalitaires du monde comme la Norvège, les femmes effectuent au moins 20% de plus de travail non rémunéré que les hommes, la grande majorité étant des tâches ménagères. Pour ses auteurs, les femmes sont souvent « obligées de supporter le fardeau des tâches ménagères, et le temps consacré au travail non rémunéré reflète les contraintes imposées par les normes culturelles, le manque

de services publics et les infrastructures, ou les politiques de congé familial ».

Le rapport indique aussi que même pour les femmes exerçant un travail rémunéré, « le déclassement professionnel est courant car les femmes choisissent un emploi à niveau de compétence inférieur ou à temps partiel pour concilier travail rémunéré et soins à la famille ». Le texte fait quelques recommandations dont celles dans lesquelles elle invite à créer davantage de services de garde d'enfants ou de personnes âgées et à mettre en œuvre des mesures favorables à la politique familiale telles que les congés parentaux.

Nestor N'Gampoula

« Les femmes ont tendance à se remettre en question plus facilement que les hommes (...). Vous devez être compétentes et vous montrer plus confiantes, et vous présenter sous votre meilleur jour »

SANTÉ

Des associations œuvrant contre le cancer informées de la maladie

Le ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a organisé, le 15 octobre à Brazzaville, une conférence-débat qui a permis aux acteurs des organisations non gouvernementales (ONG) de découvrir les causes, évolutions et manifestations de la maladie.



Les participants après la conférence-débat

Trois présentations ont été faites lors de l'échange qui s'est déroulé en présence de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo. Animé par le Dr Dépaget, spécialiste en nutrition, le premier exposé a porté sur le lien qui existe entre l'alimentation et le cancer. « Manger est un acte sérieux qui devrait nécessiter un mode d'emploi afin de prévenir les maladies. Il faut manger naturel, notamment les fruits et légumes. Mal manger ou mal mélanger la nourriture cause impérativement les maladies comme le cancer », a fait savoir l'orateur. Le Dr Dépaget a signifié que l'homme devrait faire attention à son alimentation en évitant d'utiliser certains contenants et ustensiles en aluminium et en plastique.

Le deuxième exposé a traité des facteurs de risque et diagnostics précoces de cancer. Il a été présenté par le Pr Judith N'sondé Malanda, cancérologue au Centre hospitalier universitaire de

Brazzaville. Elle a confirmé que selon une enquête, le cancer en lui seul tue plus que le sida, le paludisme et la tuberculose associés. Judith N'sondé Malanda a également indiqué que parmi les facteurs qui sont à l'origine du cancer, il y a l'alcoolisme, le tabagisme et autres facteurs environnementaux.

Le cancer peut être évité si « l'homme pratique régulièrement l'activité sportive, procède à la sensibilisation et au diagnostic avant même l'apparition des signes. 40% des cas de cancer peuvent être évités si l'on agit sur les facteurs de risque comme le tabac et l'alcool », a-t-elle notifié.

Le troisième exposé a été animé par le Dr Ngouaka, qui a parlé des moyens de prévention du cancer de col de l'utérus. Clôturant l'activité qui s'inscrivait dans le cadre du mois d'octobre rose, Jacqueline Lydia Mikolo a félicité les associations qui luttent contre le cancer, assurant que le gouvernement ne ménage aucun effort pour réunir les conditions dans les installations hospitalières.

Rude Ngoma

Le paludisme tue 450 000 personnes chaque année

Les enfants de moins de 5 ans sont les principales victimes de la maladie qui continue de faire des ravages dans le monde.

La conférence de financement du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, qui s'est tenue à Lyon, a annoncé avoir réuni près de quatorze milliards de dollars pour lutter contre ces trois maladies. Le paludisme est connu depuis de très nombreuses années, mais la maladie continue de faire des centaines de milliers de morts chaque année dans le monde, notamment en Afrique. Les enfants de moins de 5 ans sont les principales victimes. Ils représentent 61% des décès, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans le monde, quelque 216 millions de personnes sont atteintes de paludisme. Il a tué 435 000 personnes dont 93% en Afrique, estime l'OMS pour 2017.

Environ 40% de la population mondiale est exposée à la maladie et cinq cents millions de cas cliniques sont observés chaque année. « Depuis 2000, les taux de mortalité liés au paludisme ont chuté de 60% à l'échelle mondiale et de nouveaux pays sont déclarés exempts de la maladie chaque année. Néanmoins, après des années de recul constant, le nombre de cas de paludisme repart à la hausse – les dix pays les plus touchés d'Afrique ont ainsi fait état d'une augmentation en 2017 », précise le Global Fund.

La transmission du paludisme touche quatre vingt un pays à travers le monde, faisant peser un très lourd fardeau sur les pays de l'Afrique subsaharienne. En 2017, près de la moitié des cas dans le monde ont été enregistrés dans cinq pays : le Nigeria (25%), la RDC (11%), le Mozambique (5%), l'Inde (4%) et l'Ouganda (4%), selon les données de l'OMS. Pour l'organisation, la lutte contre le paludisme passe avant tout par la lutte contre le moustique porteur de la maladie. « Deux formes de lutte antivectorielle sont efficaces dans beaucoup de situations : les moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations », précise l'OMS.

En 2017, environ la moitié de la population exposée au risque de paludisme en Afrique était protégée par des moustiquaires imprégnées, contre 29% en 2010. Néanmoins, « près de trois cents millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont toujours pas accès à des moustiquaires imprégnées d'insecticide et au moins quinze millions de femmes enceintes ne reçoivent pas le traitement préventif dont elles ont besoin pour rester en bonne santé et protéger leur enfant à naître », selon le partenariat RBM.

La maladie peut être prévenue au moyen d'antipaludiques

Il existe aussi désormais un vaccin (Le RTS,S/AS01) conférant une protection partielle pour le jeune enfant. Il est actif contre le Plasmodium falciparum, le parasite du paludisme le plus meurtrier au niveau mondial qui est aussi le plus courant en Afrique. Son utilisation – lors d'essais cliniques à grande échelle chez des enfants avec l'administration de quatre doses – a permis d'éviter environ quatre cas sur dix sur une période de quatre ans. Ce vaccin est testé dans trois pays, le Ghana, le Malawi et désormais le Kenya. La lutte contre les moustiques est « menacée par l'émergence d'une résistance de l'Anophele aux insecticides. Selon le dernier rapport sur le paludisme dans le monde, soixante-huit pays ont signalé une résistance à au moins une des cinq classes d'insecticides généralement utilisées entre 2010 et 2017, et 57 une résistance à deux classes ou plus », avertit l'OMS.

L'autre menace qui pèse sur le combat contre la maladie est la résurgence du Plasmodium aux produits antipaludiques. Aujourd'hui, les ambitions de l'OMS sont de « Réduire de 40% les taux de mortalité palustre au plan mondial d'ici à 2030; éliminer le paludisme dans au moins dix pays d'ici à 2030; empêcher la réapparition du paludisme dans tous les pays exempts. »

Noël Ndong

COOPÉRATION

La Centrafrique conclut cinq accords avec le Rwanda

Les accords ont été signés, le 15 octobre au palais de la Renaissance, à l'occasion de la première visite officielle du président rwandais, Paul Kagame, à Bangui.

Les documents signés concernent trois mémorandums d'entente portant respectivement sur la création d'une grande commission entre les deux pays, la promotion et la protection des investissements et le cadre de partenariat stratégique dans les secteurs minier et pétrolier. A ceux-ci s'ajoutent un accord de coopération militaire et un autre sur la promotion et la protection des investissements.

Ces accords visent à renforcer les relations bilatérales dans une stratégie plus globale de revitalisation des relations du Rwanda avec ses pairs d'Afrique francophone. Troisième contingent le plus important au sein de la Minusca, avec plus de mille trois cents militaires et policiers, Kigali est déjà un partenaire stratégique important de la République centrafricaine et compte diversifier ce partenariat au cours des prochaines années.

Pour le président rwandais, la solution pour la sortie de crise doit passer par le dialogue et le consensus.

« Aucune nation n'est otage pour toujours de son passé. Il y a toujours un choix qui peut être fait collectivement pour construire un futur dans lequel chaque citoyen a le sentiment de dignité et d'appartenance. Pour le Rwanda, le processus de construction de la paix a été un engagement ferme en faveur de l'unité nationale », a-t-il rappelé. La création d'une commission mixte est la prochaine grande étape attendue pour les deux États. « Je souhaite que nos relations bilatérales soient un modèle de coopération Sud-Sud fondée sur les valeurs cardinales de la solidarité, du partage et de l'intégration africaine, capables de résister aux aléas du temps et de se pérenniser dans l'histoire », a déclaré, pour sa part, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra. « La République centrafricaine veut s'inspirer de l'expérience, de l'exemple et du modèle rwandais pour bâtir une nation forte, unie et prospère », a-t-il ajouté.

« La République centrafricaine veut s'inspirer de l'expérience, de l'exemple et du modèle rwandais pour bâtir une nation forte, unie et prospère »

Josiane Mambou Loukoula

BURKINA FASO

Des sympathisants de Thomas Sankara appellent à un hommage national chaque année

Des adeptes de l'ex-président ont appelé, mardi, à « institutionnaliser » la date du 15 octobre, jour anniversaire de son assassinat, lors d'une cérémonie d'hommage à Ouagadougou.

« Nous demandons aux autorités du Burkina Faso d'institutionnaliser la journée du 15 octobre pour que l'hommage au héros national qu'est Thomas Sankara soit définitivement arrêté », a déclaré Luc Damiba, le secrétaire général du Comité international mémorial Thomas-Sankara, au siège du Conseil national de la révolution.

« Notre souhait est qu'il y ait désormais tout un cérémonial avec l'implication de la garde nationale, des officiels y compris le président du Faso, qui doivent venir à cette cérémonie et impliquer un engagement au plus haut niveau », a expliqué Luc Damiba.

Thomas Sankara a été tué par un commando le 15 octobre 1987 à 37 ans, lors du coup d'Etat qui porta au pouvoir son compagnon d'armes, Blaise Compaoré. Réputé pour son intégrité et son engagement pour le développement, il est devenu depuis une icône dans toute l'Afrique.

« Il serait bien effectivement de pouvoir instituer une cérémonie tous les 15 octobre pour cet homme qui a travaillé à l'émancipation de la population burkinabè », a reconnu le président de l'Assemblée nationale, Allassane Bala Sakandé, qui a procédé à un dépôt de gerbe de fleurs en compagnie du ministre de la Sécurité, Ousseni Compaoré, un ancien compagnon de Sankara. « Pour nous, qui avons été les enfants de Thomas Sankara (...), même trente-deux ans après, aujourd'hui face à nos difficultés, nos problèmes, il suffit d'aller puiser dans ce que le capitaine Thomas Sankara a fait ou avait l'ambition de faire pour ce pays », a indiqué Allassane Bala Sakandé.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1983, Thomas Sankara faisait face avant sa mort à une contestation montante dans le pays en raison de ses choix sans concession, alors que sa dénonciation de l'impérialisme et ses liens avec de sulfureux dirigeants du continent, dont le libyen Mouammar Kadhafi, lui valaient de solides inimitiés au plan international.

La chute de Blaise Compaoré, chassé par une insurrection populaire en 2014, a relancé la popularité posthume de Thomas Sankara.

Nestor N'Gampoula et AFP

DIASPORA AFRICAINE

Louis-Georges Tin, Premier ministre

Depuis le dernier Sommet de l'Union africaine tenu les 1^{er} et 2 juillet à Nouakchott, en Mauritanie, l'ancien président du Conseil représentatif des associations noires de France assure la primature de l'Etat de la diaspora africaine.



Louis-Georges Tin

À 45 ans, le Premier ministre Louis-Georges Tin, universitaire martiniquais, connu en tant que militant contre l'homophobie et le racisme, ancien président du Conseil représentatif des associations noires de France, a été désigné par l'Union africaine à la tête de la primature effective

de l'entité ayant vocation à rassembler trois cent cinquante millions d'Afro-descendants dans le monde. Désormais, pour la population, que ce soit celle qui a quitté l'Afrique dans le contexte de migrations ou celle des gens qui ont été déportés dans un contexte de l'esclavage, il y

a 200 ou 300 ans, disposera d'une structuration virtuelle, la mettant au troisième rang après les populations de la Chine et de l'Inde.

Ainsi, pour sa première sortie officielle, le 24 octobre à Paris, de 9h à 17h30, l'Etat de la diaspora africaine annonce la tenue d'une journée d'action suivie d'une conférence de presse. En présence des nouveaux députés, de nombreuses initiatives qualifiées d'inédites seront présentées dans le cadre de sa structuration politique, économique et socio-culturelle.

Il est question, entre autres, de l'émission de la carte d'identité accessible aux nouveaux membres ; la mise en place d'un parlement européen ouvert aux députés ; la création de l'African express, une banque dédiée à une clientèle sans discrimination ou, également, une chambre de commerce qui viendra en aide aux hommes et femmes d'affaires panafricains.

Marie Alfred Ngoma

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro candidat à la présidentielle de 2020

L'ancien président de l'Assemblée nationale, devenu opposant au régime d'Allassane Ouattara, a annoncé sa candidature, le 12 octobre à Valence, en Espagne, lors d'une réunion avec ses inconditionnels.

La déclaration de Guillaume Soro intervient après le flou jeté par le président Ouattara sur une possible nouvelle candidature en 2020, pour un éventuel troisième mandat, qui serait le deuxième de l'actuel chef d'Etat dans le cadre de la nouvelle Constitution adoptée en 2016.

Guillaume Soro met ainsi fin à un faux suspense qu'il maintenait depuis des mois. L'ancien bras droit d'Allassane Ouattara se lâche, non sans se voir déjà bien lancé dans la course au sommet.

« Il y a des partis pro-Soro qui m'ont choisi comme candidat, alors oui, je serai candidat. Maintenant, si je gagne au premier tour, honnêtement, je serai content. Mais s'il y a un second tour, celui d'entre nous qui aura le plus de points aura le soutien des autres », a déclaré l'ancien rebelle à un peu plus d'un an de la présidentielle d'octobre 2020. Cette annonce, qui surprend par son timing, intervient plusieurs mois avant le début d'un scrutin qui déclenche les passions dans le pays ouest-africain.

« Si j'arrive au second tour avec le plus grand nombre de voix, j'aurai l'appui des autres partis d'opposition. Je suis encore jeune. J'ai trente, quarante ans de vie politique devant moi »,



Guillaume Soro

a-t-il ajouté. Les principaux partis politiques du pays n'ont pas encore dévoilé leurs choix – y compris le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix d'Allassane Ouattara. Par cette annonce, l'ex-Premier ministre de Laurent Gbagbo puis d'Allassane Ouattara veut se démarquer des autres candidats potentiels au sein de l'opposition. En juillet dernier, l'Assemblée nationale adoptait une nouvelle loi pour la prochaine élection présidentielle, en vue de réformer la Commission électorale indépendante, l'organe chargé

de conduire les élections dans le pays. Une réforme qui est vivement contestée par la majeure partie de l'opposition ivoirienne. Ancien proche d'Allassane Ouattara, Guillaume Soro avait lancé un mouvement politique plus tôt cette année, après des tensions avec le pouvoir en place, qui l'ont conduit à démissionner de son poste de président de l'Assemblée nationale.

Pour l'instant, aucun des autres principaux challengers au poste de président de la République n'a encore officiellement annoncé sa candidature.

J.M.L.

JUSTICE

Le chef de l'Etat invité à choisir de nouveaux animateurs

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, a fait observer, le 16 octobre, que la rentrée judiciaire, la veille, était une occasion offerte à la corporation de donner son point de vue sur la marche de la justice ou de développer des sujets de grand intérêt pour tous les opérateurs judiciaires.

Activiste des droits de l'homme et penseur libre, Jean-Claude Katende a estimé que les propos tenus le 15 octobre par le procureur général près la Cour de cassation, Flory Kabange Numbi, doivent interpeler tous les Congolais sur la qualité des autorités qui gèrent l'appareil judiciaire et sur l'avenir de la lutte contre la corruption. « *Les dernières échéances électorales dans notre pays ont révélé des dérapages malheureux, notamment à l'occasion des scrutins indirects lors des élections des gouverneurs et des vice-gouverneurs des provinces ainsi que des sénateurs. En ma qualité d'observateur de la scène politique nationale, j'ai eu cette fois, au plan professionnel, l'occasion de vivre l'expérience des faits de corruption dénoncés lors des élections tenues au niveau des Assemblées provinciales* », avait déclaré le procureur Kabange Numbi.

Ces déclarations ont conduit le président de l'Asadho à lui poser quelques questions, notamment celle de savoir ce qu'il a fait en rapport avec les actes de corruption qu'il a constatés lors des élections des gouverneurs, vice-gouverneurs et des sénateurs qu'il a décriés. Jean-Claude Katende veut également

savoir combien de corrupteurs ou corrompus le procureur a-t-il interpellé ou fait arrêter, et quand pense-t-il fixer les premiers dossiers des actes de corruption dont il a évoqués. Il se demande également si le procureur général près la Cour de cassation était l'acteur judiciaire qu'il faut au président de la République pour lutter contre les actes de corruption qui ruinent le pays.

Jean-Claude Katende fait, en effet, remarquer que sept mois après les élections des sénateurs et six mois après celles des gouverneurs et vice-gouverneurs, aucun dossier n'a été envoyé en fixation concernant les actes de corruption dénoncés par Kabange Numbi.

Aussi se convainc-t-il de l'urgence pour le président de la République de trouver des hommes nouveaux pour animer l'appareil judiciaire et l'épauler dans la lutte contre la corruption. « *Sans l'appui de la justice, la lutte contre la corruption sera juste un discours de bonnes intentions* », a-t-il souligné, rappelant que les Congolais étaient morts pour le changement et qu'il était impérieux que ce changement devienne effectif à tous les niveaux.

Lucien Dianzenza

HYGIÈNE

L'Unicef promeut le lavage des mains pour se prémunir contre Ebola

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du lavage des mains, le 15 octobre, le coordonnateur du programme écoles et villages assainis de l'agence onusienne en République démocratique du Congo, Nick Rice Chudeau, a recommandé aux parents et aux élèves le lavage des mains au savon ou à la cendre à des moments clés.

Pratique peu onéreuse et efficace, a fait savoir Nick Rice Chudeau, le lavage des mains contribue à la lutte contre les maladies telles qu'Ebola, le choléra et autres maladies diarrhéiques dites des mains sales. C'est pourquoi, a-t-il dit au cours de la séance de sensibilisation organisée pour la circonstance, à l'Ecole primaire 3 Mont-Ngafula, l'Unicef invite la communauté à en faire une partie intégrante de sa vie de chaque jour.

« *Faisons-en sorte que le lavage des mains fasse partie intégrante de chaque foyer pour protéger la santé de tous* », a invité Nick Rice Chudeau, tout en rappelant combien ce geste contribue à la promotion de la bonne santé tant pour les enfants que pour les adultes, surtout lorsqu'il est posé à des moments dits clés, à savoir avant le repas, avant d'allaiter, après les toilettes, après avoir changé les couches des bébés. Parlant du thème de cette année, « *Des soins propres pour tous, c'est entre vos mains* », le directeur de cabinet du ministre d'État en charge de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, Jean Denis Bebeko, a indiqué qu'il



Le lavage des mains à promouvoir

constitue un vrai défi pour ce ministère qui tient au respect de l'engagement pris dans le cadre de la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques. Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance de sensibiliser le plus des personnes aux conséquences néfastes d'une mauvaise hygiène des mains.

Jean Denis Bebeko a souhaité voir toutes les écoles du pays s'aligner aux normes écoles assainies, en veillant aux règles de respect d'hygiène, notamment la pratique du lavage correcte des mains tout le long de la scolarité. « *Attitudes et comportements qui doivent faire partie du quotidien des enfants* », a-t-il martelé.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



REGARD ARTISTIQUE SUR LA FEMME

Propos partagés sur la santé de la reproduction

Le sujet est au centre de l'exposition de dix étudiants de l'Académie des Beaux-arts (ABA) réalisée en partenariat avec DKT international RDC et ouverte au public du 14 au 21 octobre.

À lui seul, le titre « Regard artistique sur la femme » ne laisse pas imaginer ce qui attend le visiteur dans la salle d'exposition. N'eussent été les discours successifs du directeur général de l'ABA et du directeur pays de DKT, l'on aurait été loin de penser y découvrir un ensemble d'œuvres autour d'un plaidoyer pour le droit à la contraception. Abordée de différentes façons, tantôt de manière frontale comme l'on fait Zadock Kuzituka et Jordan Bopuku avec leurs « Femmes préventives aux espoirs » ; Théo Mwamba avec son « Assurance et sécurité de la femme du XXI^e siècle » ; sous le prisme la porteuse de vie et éducatrice dans « Fungola ya bomoyi pe Molakisi », installation de Prisca Tankwey et Paulvi Ngimbi, le discours garde la même éloquence. Tout à la différence des portraits de Serge Kalongoshi, une série de quatre photos d'une femme aux humeurs changeantes : souriante, pensive ou que l'on devine presque en colère à cause de expression sévère, peuvent juste être interprétés à la guise du visiteur.

Ces œuvres exposées dans la première salle sont en majorité des toiles, à l'exception de la « guerrière » de Théo Mwamba, une peinture sur verre et les sculptures à base de capsule de bouteilles de



Prisca Tankwey et Paulvi Ngimbi devant leur œuvre commune

boissons gazeuses ou de bière, s'inscrivent et participent à l'important débat social sur la contraception. Fait salué par le Pr Henri Kalama qui se réjouit dès lors que « l'art participe à la construction dynamique des identités sociales selon les besoins et enjeux de l'heure ». Le directeur général de l'ABA l'a épinglé présentant l'exposition comme « le fruit des efforts innombrables conjugués » dans ce sens. Par ailleurs, il a tenu pour un motif de fierté que « les dix jeunes artistes soient arrivés à une

telle expression artistique dans ce domaine aussi complexe et sensible dépassant la phase mimétique de l'art ». Il a de fait loué ce qu'il a défini comme leur élévation à « une démarche artistique à la fois pragmatique et phénoménologique jusqu'à atteindre la dimension triadique de l'art, mélange du Beau, du Bien et du Vrai ».

Faire respecter la femme

En passant dans la seconde salle attenante à la première, l'on ne ressent pas la même

impression face aux œuvres qui s'y trouvent que dans la précédente. La « Porteuse de changement », un autoportrait de Mboba Mambembe dont le buste à la fois mi-pierre et mi-papillon accroche le regard sans évoquer le discours sur la santé reproductive. La série « Porteuse d'étoiles », quadriptyque d'Israël Tshimbalanga non plus, le panneau de Magloire Mpaku est en plein dedans avec ses bouts d'estampille de préservatifs de la marque DKT. Quant à la vidéo de Godelieve Kasanga-

ti, elle est une invitation à la femme à se recadrer dans le rôle de mère, porteuse de vie. La lutte pour se faire l'égal de l'homme qui ne lui dispute pas la maternité passe pour une absurdité. Les exposants sont uniquement des étudiants de l'ABA.

Pour sa part, le directeur pays de DKT RDC, Jan Kreutzberg, a défini le cadre de collaboration autour de l'exposition comme étant un espace idéal d'exercice offert aux artistes. Un lieu d'expression de « la moralité et du principe de travail ». Insistant ici sur la nécessité à « leur apprendre à faire respecter la femme en tant que porteuse de vie ». Et qui plus est demeure « au centre des intérêts » de DKT au quotidien « à travers les différentes méthodes de la contraception familiale offertes ». Ce qui du reste rejoint pleinement la mission de DKT international. À ce titre, a rappelé Jan Kreutzberg, la filiale congolaise de l'ONG internationale à caractère humanitaire œuvre « dans la promotion de la santé de la reproduction, la planification familiale et la lutte contre les Infections sexuellement transmissibles ainsi que le VIH/sida ». Campagne quotidienne à laquelle l'exposition « Regard artistique sur la femme » vient en appui.

Nioni Masela

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE POUR L'AFRIQUE CENTRALE

Félix Tshisekedi lance les travaux de construction

Le président de la République a donné le coup d'envoi, le 16 octobre, de la construction du centre culturel de Kinshasa, sur le site de la Place du cinquantenaire, situé en face du Palais du peuple, dans la commune de Kasa-Vubu.

Dans son mot de circonstance à l'occasion de la pose de la première pierre du Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale par le président de la République, le directeur général de l'Institut national des arts (INA), le Pr Yoka Lye Mudaba, a qualifié l'événement de « réparation de l'histoire » car il y a trente ans, la salle Cultrana était détruite et c'est sur ses cendres que le stade des Martyrs fut érigé. C'est comme si l'histoire s'est répétée, cette fois-ci avec le correctif que représente ce vaste chantier au travers duquel l'Etat congolais vient de s'amender vis-à-vis des artistes. Tout en saluant le geste de Félix Tshisekedi de doter le pays de cette infrastructure moderne, le Pr Yoka Lye Mudaba a, par ailleurs, sollicité son lobbying pour faire inscrire la rumba congolaise comme patrimoine mondial.

Pour sa part, le chargé d'affaires de la République populaire de Chine, Tu Wentao, a mis un accent particulier quant à la contribution de son pays pour l'émergence de la culture africaine via des ouvrages de cette nature. « La société congolaise fait preuve d'une grande vitalité, en mettant en place de grands programmes de développement. En ce moment, il n'est pas à négliger que la culture et l'art constituent

la première richesse d'un peuple et une force motrice en faveur du développement, en insufflant l'enthousiasme et la créativité à une nation qui cherche depuis longtemps la prospérité socio-économique », a-t-il indiqué. Il reste convaincu que ce centre va aider la République démocratique du Congo à retrouver sa place de leader dans le monde de la culture africaine et afficher au monde entier l'image dynamique

de la société congolaise. Le plus grand centre culturel en Afrique central va être érigé au même moment que le nouveau siège devant abriter l'INA, longtemps demeuré locataire. En effet, depuis le projet de la construction du stade des Martyrs à l'espace où cet établissement supérieur d'enseignement eût à fonctionner, la communauté estudiantine de l'INA s'est retrouvée dans la rue, sans titre

de propriété. Le grand centre en construction va contenir deux grandes salles, dont l'une de deux mille places et l'autre de huit cents places.

Les travaux vont prendre plus ou moins trente mois et seront supportés par les finances publiques avec, à la clé, une importante contribution du gouvernement chinois. L'entreprise ainsi choisie pour piloter ce chantier est Beijing urban avec une mise de cent millions de dollars américains comme coût des travaux. Ce centre va permettre de couvrir l'Afrique centrale, mais surtout professionnaliser le métier de la culture. Il va être comparable à celui de Rabat, au Maroc, qui est un grand carrefour de rayonnement de la culture maghrébine en particulier et du monde arabe en général.

Alain Diasso

« La société congolaise fait preuve d'une grande vitalité, en mettant en place de grands programmes de développement. En ce moment, il n'est pas à négliger que la culture et l'art constituent la première richesse d'un peuple et une force motrice en faveur du développement, en insufflant l'enthousiasme et la créativité à une nation qui cherche depuis longtemps la prospérité socio-économique »

INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES

Les neuf feeders de 20 KV désormais fonctionnels

La réception définitive des équipements réalisés dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) à Pointe-Noire a eu lieu, le 15 octobre, en présence de Maurice Bouesso, coordonnateur du projet, et des parties prenantes.

La visite guidée des sites afin de constater le travail effectué sur le terrain par Maurice Bouesso, qui avait à ses côtés des membres d'Africa german consult, la mission de contrôle, l'entreprise MBTP, en charge des travaux et des agents d'Energie électrique du Congo, le bénéficiaire, a dominé l'activité de la mission dans la ville océane.

Après un an de travaux, neuf feeders ou lignes souterraines de transport électrique ont été posées soient, 61 km de réseau moyenne tension (MT) y compris la fibre optique réalisée par l'entreprise MBTP Celec, sous la supervision d'Africa german consult, la mission de contrôle. « Ces infrastructures électriques nouvelles ont permis de décongestionner cent onze postes de transformation électrique, réhabiliter un certain nombre de postes dont celui d'injection Loango », s'est réjoui le coordonnateur du Peedu, en visitant le poste source de Mongo Kamba 1, le feeder Saint-Jean-Bosco au quartier Fond Tié-Tié et le poste d'injection Loango, au centre-ville.

En effet, pendant un an, les agents de MBTP ont réalisé des travaux



Maurice Bouesso visitant les nouveaux équipements installés / Adiac

de génie civil, de construction des postes d'injection avec équipements sans oublier l'aménagement du poste source de Mongo Kamba 1. Dans cette localité, les équipements, appareils et infrastructures modernes installés

ont été visités. Cela a permis à Alphonse Itoua Ondongo, chef de service transport THT à Mongo Kamba 1, d'expliquer aux visiteurs leur fonctionnement. La délégation s'est ensuite rendue au feeder de Saint-Jean-Bosco,

aujourd'hui complètement décongestionné. « Hier, le feeder qui partait de Saint-Bosco était surchargé à près de 99 %. Aux heures de pointe, il atteignait treize mégawatts. On était donc obligé de délester quelques postes

sur ce feeder. Avec la pose du nouveau feeder, ce câble est venu décharger l'ancien de 70 %. Nous avons aussi maintenant la souplesse dans l'exploitation, ainsi, les délestages liés aux surcharges des câbles ont été de ce fait éradiqués. Tous les postes d'injection ont bénéficié de cette souplesse comme celui de Loango jadis surchargé et submergé », a dit Aurelien Founza, responsable QHSE E2C.

Avec les nouveaux feeders, les problèmes de baisse de tension et de délestages ne vont plus se poser comme auparavant. Toutefois, l'ajout de nouveaux postes de transformation, surtout dans les nouveaux quartiers, l'amélioration du circuit de distribution de l'électricité et l'augmentation de la capacité des transformateurs de Mongo-Kamba 1 demeurent le cheval de bataille de demain afin de mieux exploiter les quatre cent cinquante mégawatts que débitent la Centrale électrique du Congo, ont reconnu les agents de E2C à la fin des visites.

Signalons que le Peedu est un projet cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

100% Setho et Impression des As en concert

L'artiste musicien va livrer un concert, le 19 octobre, au Diplomate 242 de Tchimbamba. Accompagné de son groupe, il transportera les spectateurs au cœur de ses voyages, baignés de l'essence même de la rumba et du ndombolo.

100% Setho a promis de livrer un show haut en couleur dans la ville côtière, un concert hors norme qui restera à jamais gravé dans la mémoire des Ponténégrins. Il va l'aborder avec maestria devant un public qu'il imagine déjà enflammé, allégresse et émotion se mélangeant pour donner un spectacle « vitaminé » qui durera plus d'une heure.

En effet, depuis plusieurs années, 100% Setho continue de marquer les esprits des mélomanes, son succès n'ayant jamais baissé. Au contraire, il a toujours gardé la même énergie, le même enthousiasme et l'envie de faire de chacun de ses concerts un moment unique de la vie.

L'artiste aime manifestement la scène et dégage une belle énergie. Pendant ce concert qui aura lieu dans les terres Mâ Loango, 100% Setho donnera de par son charisme un brillant aperçu de son talent. L'occasion pour le public de découvrir ses principaux titres, parmi lesquels, «Elouké», «Boma relation», «Mobali ya bololo» et «Le maître du game», chansons très introspectives évoquant de multiples sujets.

Une belle carte de visite qui reflète une personnalité sur laquelle les mécènes et les opérateurs culturels vont falloir compter. Car 100% Setho, c'est d'abord une voix puissante, fervente et généreuse, qui a le grain idéal pour aborder un répertoire pleinement teinté de ndombolo et de la rumba.

Pendant son déplacement dans la ville côtière, l'artiste sera accompagné de son groupe Impression des As, qui a des shows mémorables à son actif et ses artistes, qui sont de vrais maîtres de la musique congolaise, ont des atouts pour hypnotiser les foules.

Notons que 100% Setho a gagné en notoriété au fil des années, en tissant un véritable lien avec le public congolais. Et lors de ce concert, il interprétera, pour le plaisir des Ponténégrins, ses plus belles chansons aux sons accrocheurs, clou d'un show générique à la bonne humeur communicative.

Hugues Prosper Mabonzo



CINÉMA

« L'esprit du prophète » en avant-première le 18 octobre

Réalisé par Rodrigue Ngolo, le film de genre dramatique sera projeté, pour la toute première fois sur grand écran, à l'Institut français du Congo (IFC).

Le réalisateur congolais n'en est pas à sa première œuvre cinématographique. Cette nouvelle signature, qui reste à découvrir, met principalement en lumière les différentes malices dont font preuve certains religieux, voire pratiquants, pour accroître leur popularité et ainsi s'étoffer des adeptes.

S'il s'agit d'une œuvre fictive, il n'en demeure pas moins qu'elle dénonce la réalité de nos sociétés. À en croire Rodrigue Ngolo, le cinéma comme le livre, vise non seulement à distraire mais surtout à éduquer. Pour lui, ce moyen est un outil pré-

cieux pour dénoncer et sensibiliser la population aux différents maux qui minent leur existence.

Trahison, vengeance, sacrifice humain, désespoir, amour de l'argent... le scénario du film « L'esprit du prophète » est un vrai rebondissement de péripéties. Sans vouloir dévoiler le mystère que cache ce film, la projection offrira au public l'occasion de suivre, d'apprécier et de juger par lui-même la nouvelle production du réalisateur congolais.

Dans ce film on voit apparaître des acteurs avec lesquels Rodrigue Ngolo a plusieurs fois collaboré. Il s'agit, entre autres, de Monie Lekoundzou, Alaye Safalaye, Weiflar Kaya, Grâce Ngali, Herman Kimpo, Adelberg Matondo... « Aujourd'hui, j'ai énormément appris en matière de réalisation cinématographique et à chaque fois que je travaille sur un film, j'essaie de faire mieux que dans le précédent. Aucune œuvre humaine n'est parfaite, j'en suis conscient. J'invite donc le public brazzavillois à se joindre à moi pour jauger de la pertinence de ce travail abattu avec beaucoup d'abnégation », a-t-il ajouté.

L'appel lancé, le rendez-vous est donc pris pour le 18 octobre en début de soirée à l'IFC de Brazzaville, où les tickets sont actuellement en vente.

Merveille Jessica Atipo



ELIMINATOIRES CHAN 2020

Barthélemy Ngatsono croit en la qualification des Diabes rouges

Le sélectionneur des locaux a assuré, mercredi, au terme de la séance d'entraînement du jour, que son équipe donnera le meilleur d'elle-même pour relever, dimanche à Brazzaville, le défi de la qualification.

« La qualification, c'est un challenge pour chaque entraîneur. L'équipe du Chan est l'unique sélection du Congo qui reste en course pour la qualification. C'est le mandat de la fédération qui est en jeu sans oublier le ministère. Il faut tout faire pour arracher la qualification. C'est ça la pression et la lourde mission que nous avons. Je crois que Dieu va faire », a souligné Barthélemy Ngatsono.

Les Diabes rouges locaux affrontent, le 20 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Nzalang national de la Guinée équatoriale, lors de la manche retour du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Après le nul de 2-2 concédé à Malabo, en septembre dernier, les Congolais doivent l'emporter ou encore faire un match nul avec moins de deux buts en vue de valider leur troisième qualification à la phase finale de la compétition qui se jouera en 2020, au Cameroun, la deuxième d'affilée après 2018.

Barthélemy Ngatsono est confiant. « Je ne peux pas me vanter d'être celui qui a le secret de la qualification pour les deux phases finales du Chan aux-

quelles le Congo a participées. Pour la troisième, attendons que Dieu confirme cela. Après vous me poserez cette question. Pour l'instant, que ce soit la première ou la deuxième, l'objectif c'est de se qualifier. C'est vrai que c'est difficile mais on va oser », a déclaré le sélectionneur des Diabes rouges locaux.

Selon lui, son équipe se prépare comme toute autre qui va à une compétition. Pour ce faire, depuis lundi, la Fédération congolaise de football a interné les joueurs à Kintélé. Ceux-ci s'entraînent deux fois par jour au stade annexe du Complexe sportif La Concorde, en vue de rendre, dimanche devant leur public, une copie bien différente de celle du match aller. « Au match aller, l'équipe a multiplié quelques erreurs techniques comme des pertes de balles au milieu du terrain. Ensuite, il n'y a pas eu de couverture. Cela nous a coûté cher. Le mardi, nous avons encore revu le match et chacun de nous a vu ce qu'il avait pu faire en bien et en mal. Vous avez suivi les entraînements de ce mercredi. Nous sommes sur les corrections. Vous avez vu l'axe défensif en train de travailler tout comme le secteur offensif »,

a-t-il expliqué.

«Prendre toutes les dispositions»

Barthélemy Ngatsono, qui reconnaît d'ailleurs la force de l'adversaire, n'a pas l'intention de négliger aucun détail qui pourrait influencer la qualification du onze national. Il a travaillé sur les forces et les faiblesses de la Guinée équatoriale. « On essaie un peu d'affûter les armes. Ce que nous pouvons faire sur le plan technique et tactique par rapport à l'adversaire que nous allons rencontrer. Vous savez que chez eux, nous avons fait 2-2. C'était une première mi-temps et maintenant, c'est la seconde. Il va falloir prendre toutes les dispositions pour ne pas être surpris et essayer un peu d'enlever les larmes qui sont sur les différentes joues du public sportif congolais », a-t-il indiqué.

« Le match reste très ouvert. J'avais dit à Malabo, ce que nous avons fait là-bas, ils sont capables de le faire chez nous. Il faut prendre toutes les précautions pour que cela n'arrive pas. Nous devons faire en sorte que nous nous mettons à l'abri de tout échec », a promis le sélectionneur.



Barthélemy Ngatsono, le sélectionneur des Diabes rouges locaux. Adiac

Pour preuve, il a sévèrement puni Joe Ombandza (gardien) et Audavy Kibama (milieu du terrain) qui ont manqué la séance d'entraînement du lundi. Les deux joueurs ont été définitivement écartés du groupe. « Ne blaguons pas avec la nation, c'est le Congo, cela veut dire qu'ils ne sont pas fiers des couleurs qu'ils portent et ne sont pas prêts à les défendre. Les cas d'indiscipline ne marchent pas chez moi. Ce n'est

pas pour la première fois. Lors du Chan passé, j'avais écarté quatre joueurs des Diabes noirs... Nous devons être au service et avoir du respect pour ce Congo », a-t-il affirmé.

Barthélemy Ngatsono compte toutefois sur le soutien de tous les Congolais pour réussir le pari de la qualification. « Qu'ils viennent nous soutenir sur tous les plans », a-t-il lancé.

James Golden Eloué

CHALLENGE

Le prix de l'innovation numérique révèle des applications utiles

Huit projets portés par des candidats admis à la première édition du prix de l'innovation numérique ont été récemment présentés à Kintélé, au nord de Brazzaville, à l'occasion d'un atelier régional sur l'innovation technologique organisé par le Congo avec l'appui de l'Union internationale des télécommunications.

Mis en place par le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, le prix récompense les start-up et les jeunes congolais qui se sont exprimés à travers des projets innovants dans le numérique et d'offrir à ceux-ci des opportunités d'accroître leurs connaissances pratiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'édition inaugurale de cette année, associée au programme Seeds for the future 2019 de la société Huawei, avec l'appui des sociétés soucieuses du développement du numérique comme Airtel Congo, a révélé au final huit candidats et des projets jugés créatifs. Présentés officiellement, ces projets bénéficieront d'un accompagnement stratégique grâce à une formation offerte dans le cadre de Seeds for the future en Chine, en novembre.

Dédié aux jeunes de 18 à 29 ans, ayant un intérêt manifeste dans le domaine des TIC et porteurs de projets novateurs dans le domaine du numérique, le prix, a souligné le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, est « inscrit dans le plan d'action de la stratégie nationale du développement de l'économie numérique qui est



Les huit lauréats du Prix de l'innovation numérique 2019

la traduction du projet de société du président de la République, chef de l'Etat ».

Des projets intéressants

De quarante-cinq candidats au départ, vingt-neuf ont été sélectionnés et formés puis huit projets retenus au final au cours du challenge dédié aux jeunes de 18 à 29 ans. Parmi eux, une application dans le domaine du transport et qui voudrait digitaliser la réservation et le paiement des billets de bus. Autre initiative, celle dénommée « Switch control

project controler », un projet bureautique qui vise à contrôler des lumières et gérer la consommation d'électricité à partir de son téléphone portable, que ce soit par un réseau wifi local ou même à distance.

Le projet PayGo, qui a également reçu une bonne mention, est une plate-forme de paiement électronique. Touchant le secteur de la fintech, la solution vise l'interopérabilité entre les différents opérateurs téléphoniques locaux mais également internationaux, à l'instar de Visa et Mastercard. Une ap-

plication sur la digitalisation de la poste congolaise a également été plébiscitée.

Le prix a, par ailleurs, fait un clin d'œil à une application de gestion et distribution des produits sanguins. Une solution capable de mettre en relation les personnes qui sont dans le besoin et des donateurs. Deux autres projets que l'on peut citer sont ceux qui consistent à la distribution des produits de première nécessité et de mise en relation des différents salons de bien-être. « Ces jeunes ont utilisé le numérique pour répondre à des besoins aux-

quels l'on fait face tous les jours », a souligné Francis Seck, conseiller à l'Economie numérique au ministère congolais en charge du secteur.

Si ces projets ont tous ciblé les domaines définis dans le cadre de la stratégie de développement de l'économie numérique (e-gouvernement, e-citoyen et e-business), ils attendent ainsi un meilleur cadrage dans l'écosystème digital national pour qu'ils soient vraiment utiles, a évoqué Serge d'Oliviera, directeur marketing et commercial d'Airtel Congo, partenaire du prix.

Quentin Loubou